

unif

**UNION NATIONALE DES
ETUDIANTS DE FRANCE**

**78ème congrès
Toulouse 1-2-3-4 Mai**

Contribution au débat

Les premiers signataires de ce texte sont:

Abrassorat Loïc (**Grenoble**),
Auroy Yoann (**Angers**),
Barthe Grégory (**Evry**),
Bazin Arnaud (**Strasbourg**),
Bertrand Hélène (**Reims**),
Besancenot Olivier (**Nanterre**),
Billaud Bruno (**Poitiers**),
Blanchard David (**Nantes**),
Blauzet Frédéric (Secrétaire d'AGE, **La Rochelle**),
Boeswillwald Jean-Frédéric (**Nantes**),
Bofferelle Cécile (Secrétaire d'AGE, **Nancy**),
Bouhedja Laure (Secrétaire d'AGE, **Jussieu**),
Bourguignon Eric (Pdt d'assos, **Bordeaux**),
Bourscheidt Michel (Président d'AGE, **Reims**),
Bourdic Guillaume (**La Rochelle**),
Chamak Guillaume (**Jussieu**),
Chollet bérengère (**Nancy**),
Cohen Nathalie (**Strasbourg**),
Courent Fanny (**Nancy**),
Courent Michel (**Nancy**),
Coug Julie (**Nanterre**),
Danglot Thomas (**Jussieu**),
Delouée Sylvain (**Poitiers**),
Deson Emilie (**Evry**),
Dour Sophie (**Nanterre**),
Duval Sandra (Vice-Présidente d'AGE, **Reims**),
Fauvinet Béatrice (**Tours**),
Fauvinet Sylvain (BN, **Tours**),
Fortier Gaël (**Paris 1**),
Freydier Fanette (**Jussieu**),
Ganoz Pierre-Marie (Pdt d'assos, **Montpellier**),
Gay Vincent (Secrétaire d'AGE, **Poitiers**),
Gil Mayi (**Nanterre**),
Gomez Nicolas (**Strasbourg**),
Gouas Anthony (Président d'AGE, **Angers**),
Goulvestre Mavinig (Secrétaire d'AGE, **Evry**),
Greib Marion (**Strasbourg**),
Guenatri Mounia (**Jussieu**),
Guitton Amaelle (BN, **Paris 1**),
Herbaut Marc (**Nanterre**),
Hervé Bruno (**Nantes**),
Hesmat Dina (**Paris 4**),
Huet Vincent (**Evry**),
Inayetian Marianne (Pdte d'AGE, **Evry**),
Leclère Jérôme (Secrétaire d'AGE, **Reims**),
Letang Benjamin (Trésorier, **Angers**),
Leguennec Anne (**Poitiers**),
Lohr Sylvie (**Strasbourg**),
Lopez Pablo (**Paris 13**),
Lopez vale Karine (**Nanterre**),
Martin Manuela (Comission de contrôle, **Paris 1**),
Milot Julie (Présidente d'AGE, **Poitiers**),
Misbar Samira (**Nanterre**),
Montagnan Mathilde (**Grenoble**),
Montécon Anthony (**Reims**),
Okham Mustapha (**Poitiers**),
Palacio Jessica (**Poitiers**),
Pertus Armelle (**Nanterre**),
Quirante Gael (Secrétaire d'AGE, **Nanterre**),
Rasquin Stéphane (**Reims**),
Reidlin Frédérique (**Strasbourg**),
Reidlin Guillaume (**Strasbourg**),
Sanceau Guenaël (Secrétaire d'AGE, **Angers**),
Sanchez Alexandre (**Jussieu**),
Seddiki Nassim (**Jussieu**),
Sanson Yasmine (**Nanterre**),
Smith Anthony (BN, **Reims**),
Tausi Julie (**Strasbourg**),
Thomas David (**Nancy**),
Vaillant Julien (Président d'AGE, **Nancy**),
Veilet Vincent (**Nancy**),
Vicario Katell (**Jussieu**),
Virouloud Lionel (**Poitiers**),
Zerrouky Madjid (Secrétaire d'AGE, **Paris 1**).

pdt: Jussieu, Angers, Poitiers, Nancy, Evry, Reims

sec

La Rochelle, Paris 1, P.X

3 BN

Contribution au débat du 78ème congrès national de l'UNEF

Depuis le dernier congrès...

Le mouvement de novembre-décembre 95 a été marqué par une reprise de l'offensive revendicative des étudiants qui étaient en lutte. Pendant deux mois des dizaines de milliers d'étudiants se sont mobilisés pour exiger un coup d'arrêt à la politique universitaire que nous subissons depuis longtemps. C'était sans doute la plus forte mobilisation de jeunesse depuis 86. Par un réengagement financier de l'État dans le financement de nos études, par l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers, par l'arrêt des emplois précaires, c'est une véritable université publique qui était revendiquée. Bayrou, au lieu de satisfaire les revendications des étudiants (pourtant claires et précises) a préféré appeler à une pseudo-concertation qui a eu lieu ... une fois que les étudiants sont retournés dans leurs amphis. Les questions posées dans le document préparatoire étaient bel et bien orientées et les réponses guidées.

De plus, le bilan du mouvement ne s'est pas traduit par une semi-victoire, contrairement à ce qu'avait annoncé l'UNEF majoritairement à l'époque. Face à cela Bayrou a été assez fin pour inventer une pseudo-consultation démocratique des étudiants, au sein des États Généraux. Par la suite, l'UNEF, au lieu de se faire le porte-parole des revendications issues du mouvement, a malheureusement décidé de participer aux États Généraux. Le bilan que l'on peut en tirer maintenant est clair. D'une part les étudiants n'y ont pratiquement pas participé, montrant leur absence d'intérêt devant la manoeuvre politicienne du gouvernement. D'autre part la réforme qui en ressort est une nouvelle attaque contre le service public d'enseignement supérieur.

Le débat sur la participation aux États Généraux a commencé lors du dernier congrès et nous avons été nombreux à nous opposer à la participation de l'UNEF lors de ce congrès et lors des CN qui ont suivi, mais malheureusement nous étions minoritaires. Les arguments pour la participation aux États Généraux étaient à notre avis très illusoires : "les étudiants sont mobilisés de façon permanente, ce sont leurs États Généraux, et ils vont y imposer leur réforme".

Il en va de même sur les commissions d'élaboration de la réforme Bayrou. Aujourd'hui, à l'heure où on essaye avec des difficultés de mobiliser contre cette réforme, on ne peut que regretter l'illusion portée par l'UNEF autour de ces États Généraux, et en particulier l'absence d'opposition claire face aux projets du ministère. Ainsi, tout le travail d'explication est à faire aujourd'hui, un an et demi après.

Aujourd'hui, en faisant le point sur la situation universitaire, nous devons tirer le bilan de ces orientations pour réaffirmer le profil combatif de l'UNEF.

I - L'UNIVERSITE AUJOURD'HUI:

1°/ Le milieu étudiant : massification et démocratisation:

Aujourd'hui nous sommes presque deux millions et demi dans l'enseignement supérieur. Ce chiffre est trois fois supérieur à celui de 68. Quelles sont les raisons de ce processus ? Il nous semble qu'il faut en distinguer deux. Tout d'abord la volonté de l'État au long des années 70 de

former une main d'oeuvre qualifiée pour les nouveaux besoins de l'époque : par exemple de nouvelles filières ont été créées comme les IUT ou les BTS. Mais cette explication n'est plus valable aujourd'hui. Au contraire, maintenant le patronat et la droite française s'acharnent à nous expliquer que les jeunes sont surqualifiés, qu'il y a trop de monde à l'université, ou encore que c'est le système éducatif qui est le responsable du chômage. Pourquoi alors cette explosion des effectifs ? Le principal élément de réponse est le développement du chômage et de la crise économique. En effet, quoi qu'en dise le gouvernement, être diplômé reste la meilleure réponse individuelle pour tenter de s'en sortir. Et si aujourd'hui le nombre d'étudiants continue à augmenter, c'est que la jeunesse a fait reculer tous les projets de sélection.

Mais cette massification n'est pas synonyme de démocratisation de l'accès à l'université. L'enseignement supérieur, comme tout le système éducatif reproduit en grande partie les inégalités sociales. Ainsi il n'y a que 25% d'enfants d'ouvriers et d'employés dans l'enseignement supérieur.

Ces inégalités se recoupent de plus avec les différentes filières. Les origines sociales d'un étudiant en IUT ne sont pas du tout les mêmes que celles d'un étudiant de droit à Assas. Il y a entre 30 et 40 % d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les IUT et BTS, alors qu'il n'y a que 20 % dans l'université classique. Ainsi la hiérarchisation du système selon différentes filières, notamment selon des critères de professionnalisation, est un élément de sélection sociale. Cette sélection devient de plus en plus précoce avec la réapparition du "collège diversifié", face au collège unique, imposée par le Nouveau Contrat pour l'École de F. Bayrou.

Par ailleurs les femmes sont aussi victimes de l'inégalité devant l'accès au savoir, l'université reproduisant ainsi le sexisme inhérent à notre société. Les femmes se retrouvent majoritaires à 80% dans les filières dites défavorisées, telles que lettres, philo... alors qu'elles sont largement minoritaires dans les filières de prestige, censées mener aux postes de responsabilité (grandes écoles, ENA, HEC...). De même les femmes se retrouvent minoritaires à accéder au troisième cycle, alors qu'elles sont plus nombreuses à entrer à l'université.

L'éclatement entre les différents centres a été accentué depuis le projet Université 2000 avec l'apparition des universités nouvelles, la multiplication des antennes délocalisées et la volonté de mettre en place des pôles d'excellence. Ces inégalités régionales étant de plus accentuées par le désengagement financier croissant de l'État. Cet éclatement du système est une nouvelle source d'inégalités.

Des étudiants précarisés...

Si les moyens n'ont pas suivi d'une manière générale l'explosion des effectifs, cela est particulièrement flagrant sur le terrain de l'aide sociale : à partir de la deuxième année d'étude plus de 50 % des étudiants sont obligés de se salarier. La plupart du temps ces étudiants occupent des emplois précaires, couramment appelés "p'tits boulots pour étudiants". Les conditions de travail sont alors souvent désastreuses, mais aussi les conditions d'études et de vie. Il ne faut pas sous-estimer l'importance du nombre d'étudiants qui ont un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté, ou qui ne peuvent quitter le domicile familial jusqu'à leur premier emploi stable ... pour ceux qui le trouvent.

Mais cette situation subie par les étudiants est en fait le sort de toute la jeunesse. Non seulement il faut subir le chômage, mais en plus le développement de l'emploi précaire. Aujourd'hui des conditions de travail à peu près décentes (CDI, vrais salaires...) sont en totale contradiction avec le projet ultralibéral de société de nos gouvernants. La mise en oeuvre de cette régression sociale passe par la tentative d'imposer aux jeunes une série de projets : CIP, stages bidons divers et variés (dont l'Unité de Première Expérience Professionnelle), contrats d'apprentissage... Malheureusement ces réponses démagogiques soit disant destinées à combattre le

chômage des jeunes ont parfois une certaine crédibilité pour des étudiants angoissés par leur avenir professionnel. De plus cette précarisation tend à crédibiliser les idées racistes et xénophobes, ainsi que la notion de préférence nationale soutenue par le discours pseudo-social du FN.

Les réponses que nous devons apporter doivent être claires. Tout d'abord en affirmant que l'université et le système éducatif ne sont pas les responsables du chômage. Mais aussi en défendant des solutions globales sur le terrain de l'emploi comme la réduction massive du temps de travail sans réduction de salaire. Il apparaît donc que pour défendre les intérêts des étudiants l'UNEF ne peut pas se limiter aux problèmes de TD ou d'amphi. Nous ne pouvons pas changer l'université sans élargir notre action syndicale en dehors du strict cadre universitaire.

2°/ Politiques universitaires:

Le rôle de l'université ne se limite plus à former une élite promise à la direction du pays -les grandes écoles jouent d'ailleurs ce rôle avec une autonomisation de plus en plus grande vis à vis de l'ensemble de l'enseignement supérieur. Tout en gardant son rôle en matière de recherche scientifique, sa principale mission est actuellement de fournir une main d'oeuvre qualifiée, opérationnelle et adaptée à court terme au marché du travail. Depuis 15 ans ces choix de politique universitaire s'opposent au cadre public et laïc de l'enseignement supérieur.

Cette vision de l'enseignement supérieur constitue la base des réformes comme la loi Savary ou la réforme Jospin. Le plan "Université 2000" et les contrats d'établissements mis en place par Jospin après 1988 s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans l'autonomie des facs. Quant aux rapports Laurent et Bayrou; ils ne font que renforcer cette même logique. Il y a une certaine cohérence et homogénéité entre toutes ces politiques universitaires puisqu'il s'agit pour l'Etat de se désengager de sa mission de service public et de les "déléguer" aux entreprises et aux collectivités territoriales. L'exemple le plus flagrant est l'émergence d'établissements privés d'enseignement supérieur. Celui-ci est de fait aujourd'hui en passe d'être totalement démantelé et déréglementé par le gouvernement Juppé et son ministre de l'éducation nationale, François Bayrou.

Les conséquences de ces choix portent à la fois sur:

* **l'autonomie financière:** la part de l'Etat se réduit de plus en plus obligeant les universités à trouver des partenaires financiers privés (entreprises, chambres de commerce...) et des collectivités territoriales. Par cette politique de contractualisation, l'Etat ne finance plus que 80% du budget de l'enseignement supérieur, les 20% restant provenant de ces partenaires. Ces agents acquièrent ainsi un moyen de pression sur les choix universitaires qui ne sont plus régis par la seule question pédagogique.

* **l'autonomie administrative:** on voit se développer un recrutement qui se fait souvent selon des affinités d'ordre idéologique, philosophique ou économique, hors de toute réglementation et de cadre statutaire, favorisant ainsi les dérives clientélistes et relations de copinage. Les présidents, leur équipe ainsi que les doyens, directeurs, agissent ainsi hors de tout contrôle. Dans ce cadre, le tutorat ne fait qu'accentuer ce phénomène.

* **l'autonomie pédagogique:**

-dévalorisation et déqualification des formations: 40% de la composition du DEUG est national, le reste est laissé au libre arbitre des universités, avec tous les dangers que cela peut comporter.

-adoption du concept de rationalisation en matière d'enseignement: les formations sont élaborées en fonction de critères qui ne sont plus universitaires, mais économiques ou liés à des créneaux dits "porteurs".

-abandon de la recherche et de nombreuses filières.

Professionnalisation des études

La professionnalisation de l'enseignement supérieur n'est pas une attaque nouvelle. Ce processus a déjà été solidement établi avec la création de filières professionnalisées (IUT, LEA,...) et des filières professionnelles (IUP), mais aussi avec l'intégration de stages obligatoires dans certains cursus universitaires (Sciences, droit). La dernière nouveauté dotée du doux nom d'UPEP n'est pas plus que la transformation de ces cas particuliers en règle générale: instaurer massivement et dans tous les cursus l'intrusion des entreprises dans l'université. Intrusion déjà largement mise en place par l'intervention des "partenaires extérieurs à l'université" dans les conseils, par la régionalisation et la modularisation. Renforcer l'autonomie financière des universités équivaut pour l'Etat à se désengager de leur financement et les amener à se tourner vers la région pour trouver les fonds nécessaires. Où les trouver sinon chez les partenaires économiques, les entreprises? Celles-ci, selon la loi "Qui paie, commande" interviennent de plus en plus dans le contenu même des diplômes. Cela se concrétise notamment par la kyrielle de diplômes locaux (non reconnus nationalement), mais aussi par l'établissement de la modularisation, soit la définition à 50% du contenu des diplômes par la région et les entreprises. L'UPEP, chapeauté à la fois par l'université et l'entreprise est une avancée majeure dans cette direction.

Cependant, si le gouvernement et le patronat mènent cette série d'attaques aussi frontalement, cela ne leur est possible que parce qu'ils jouent avec une angoisse bien réelle: celle du chômage des jeunes. Leur argument principal: l'université est responsable du chômage des jeunes diplômés car elle est inadaptée au monde de l'entreprise. Il serait donc nécessaire de professionnaliser les filières, autrement dit les adapter aux besoins et intérêts des entreprises.

La professionnalisation, une réponse au chômage? Que l'on regarde les débouchés à la sortie des IUT ou des IUP! Le patronat, tout enjoué à l'idée d'accueillir avec l'UPEP encore plus de stagiaires (payés au plus 1800f par mois), s'est également empressé de déclarer qu'il n'embaucherait pas pour autant.

La situation actuelle est précieuse en enseignements. Vilvorde, Moulinex, les Arsenaux..., les patrons licencient à tour de bras. Alors qui est responsable du chômage, l'université ou le patronat et le gouvernement?

De plus le développement du système de stages va aggraver le chômage: entre un jeune stagiaire payé 1800f par mois et un titulaire, le choix des patrons sera vite fait!

La lutte contre le chômage n'est qu'un prétexte pour mener des attaques majeures contre nos diplômes et nos formations. L'objectif du patronat? Réduire au maximum les coûts salariaux et renforcer flexibilité et précarité (les licenciements massifs et le recours croissant à l'intérimaire en est la preuve flagrante). L'intérêt des chefs d'entreprises n'est pas de voir l'Université dispenser un savoir, théorique comme pratique, sanctionné par l'attribution d'un diplôme national, mais de la voir comme une source de formation d'une main d'oeuvre adaptée à leurs besoins immédiats. Selon le schéma du CNPF et de Bayrou la mission de la fac serait de délivrer à la place des entreprises un savoir-faire en lien avec les techniques et les besoins des entreprises locales. C'est ce qui se passe déjà à Clermont Ferrand avec les fameux DEUG-Michelin. C'est ce qui va se développer avec la réforme Bayrou à travers l'UPEP et la création d'une filière "technologique". Plus que jamais il est impératif de s'opposer à ces projets. Il faut dénoncer la logique générale des stages. Ce qu'il nous faut ce sont des formations de qualité, enseignant un savoir global dans une spécialité. Charge à l'entreprise de former ses salariés à son fonctionnement.

Toutes les attaques ont pour but de remplacer à plus ou moins court terme les diplômés

nationaux par des diplômes régionaux ou locaux. Le caractère national des diplômes, les rendant applicables dans le cadre des conventions collectives et de la grille nationale des salaires, constitue un obstacle majeur à cette politique. Le "mécénat" des entreprises régionales, la modularisation et l'intégration aux cursus de stages de 4 mois dans des entreprises locales sont autant de remises en cause du principe d'égalité entre les diplômes délivrés par les différentes universités. Ce n'est pas un hasard si Bayrou reprend le plan université 2000 de Jospin, lequel instaurait une hiérarchie entre les facs. Se profile un enseignement supérieur à deux vitesses: des facs d'élites avec tous les moyens nécessaires et des facs pour le reste, simples relais des entreprises assurant à leur place la formation d'un savoir-faire, fabriquant une génération de salariés sous payés et ayant intégrés les principes de flexibilité et de précarité.

3°/ Réforme Bayrou:

Tirant les enseignements des réformes précédentes, Bayrou a su étaler la sienne sur près de deux ans en y associant l'ensemble des partenaires sociaux (syndicats étudiants, de profs, ...). Une fois les organisations étudiantes "embourbées" dans ce processus de pseudo-concertation, la riposte était rendue pour le moins difficile.

Cependant même si Bayrou procède plus subtilement que ses prédécesseurs en n'abordant pas directement la question de la sélection, de la privatisation...rien de nouveau dans le projet de réforme. En effet, on retrouve, en filigrane, les thèmes récurrents des politiques gouvernementales des vingt dernières années. C'est toujours une même et seule logique qui prévaut: le démantèlement d'un service public de qualité d'enseignement supérieur. Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre les principaux axes du rapport d'étape:

***l'UPEP:**

S'il faut lire Unité de Première Expérience Professionnelle, il faut comprendre Unité de Première Exploitation Patronale!

La logique est simple, agiter le spectre du chômage, pour fournir aux entreprises qui n'acceptent pas de prendre en charge le coût de la formation une main d'oeuvre qualifiée (Bac+3, Bac+4) "payée" de 0 à 1 800 francs pour une durée de 4,5 mois sans aucune garantie d'embauche. Cette mesure accentue l'idée d'une université responsable du chômage, en omettant les responsabilités des entreprises dans le manque de débouchés.

***vers la privatisation:**

La propriété des locaux serait progressivement transférée aux universités, chacune d'elles s'occupant de son financement, voilà un pas de plus dans le désengagement financier de l'Etat. De plus qui dit auto-financement entraîne de facto l'intervention de "partenaires extérieures" (collectivités ou entreprises locales). Comment maintenir dans ces conditions un cadre national des diplômes? En effet, une entreprise participant à la gestion d'une faculté demandera obligatoirement des contreparties sur le contenu pédagogique (cf les DEUG Michelin...) suivant le schéma du "qui paye, commande".

***réforme des premiers cycles et semestrialisation:**

L'année universitaire serait découpée en deux semestres de 4,5 mois chacun, entraînant le risque de suppression de la session de septembre. De plus, quand Bayrou annonce un semestre initial à l'entrée de l'université, il faut comprendre "sélection". En effet, c'est une "commission pédagogique" qui "conseillerait" l'orientation future de l'étudiant. La semestrialisation et la pluridisciplinarité à la sauce Bayrou, c'est aussi une secondarisation des premiers cycles (une sorte

de lycée "fourre-tout" bien différent d'une réelle université où les enseignants sont aussi des chercheurs spécialisés) avec la diminution du nombre de DEUG. Les nouveaux DEUG regrouperont ainsi plusieurs filières, exemple le DEUG de Droit-Eco-Gestion-Administration abaissant leur niveau pédagogique (avec des UV du style "culture générale et réflexion"), créant des filières nouvelles (AES), et permettant des réductions budgétaires.

***aide sociale:**

Bayrou fait semblant de reprendre, pour mieux la dévoyer, la volonté de plus d'autonomie (par rapport à sa famille et son job chez MacDo).

Mais comment peut-il parler d'une aide sociale plus "performante" et égalitaire alors qu'aucun moyen supplémentaire n'est débloqué? La réalité, c'est que le regroupement des aides conduit à une baisse de celles-ci: la création de "l'allocation sociale d'étude" se traduirait par la suppression de l'ALS (allocation logement social). L'allocation sera calculée sur les revenus des étudiants à partir du moment où ceux-ci sont séparés du foyer fiscal de leur parents, pénalisant les étudiants obligés de se salarier et qui doivent déclarer leurs revenus. L'allocation risque de devenir une sorte "d'argent de poche" distribué peut être à plus d'étudiants mais largement insuffisante pour tous.

II - L'UNIVERSITE QUE NOUS VOULONS:

1°/ Service public:

Depuis plusieurs années les services publics subissent une politique de casse systématique avec une privatisation des télécoms, de la SNCF, des attaques contre le secteur de la santé et une remise en cause des acquis sociaux. Cette volonté de casse du service public est directement liée aux critères de convergences du traité de Maastricht pour la mise en place de la monnaie unique. Un des critères de convergence veut que la dette publique ne dépasse pas trois pour cent du PIB. Pour pouvoir atteindre cette limite le gouvernement tente de démanteler les services publics qui coûtent cher car ils n'ont pas pour finalité d'être rentables mais utiles. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, c'est la volonté d'instaurer l'autonomie des universités qui répond à cette logique. En effet les financements locaux extra-universitaires interviennent de plus en plus dans le fonctionnement de l'université. Ces financements vont principalement aux filières les plus "rentables". A terme, le contenu des formations sera dicté par les besoins régionaux des entreprises et les diplômés perdront leurs cadres nationaux. Et de dérive en dérive nous voyons poindre la privatisation des universités avec à terme un désengagement financier de l'état de plus en plus important. On peut noter que cette logique existe aussi au niveau de l'enseignement secondaire. En diminuant le nombre de postes au CAPES et à l'Agreg alors qu'il y a pénurie de profs, c'est non seulement l'enseignement secondaire qui se trouve précarisé mais aussi l'emploi des jeunes qui est attaqué. C'est exactement la même chose au niveau des créations de postes d'enseignants-chercheurs et surtout de chercheurs (aucune création de postes au CNRS et à l'INSERM pour les 7 prochaines années). La recherche publique subit le même sort; en effet il y a deux ans le CNRS a vu ses crédits amputés de 40 %. De plus la réforme de Bayrou continue à aller dans ce sens. Alors que les réformes précédentes s'attaquaient aux structures du service public ce rapport d'étape lui parle de mobilité des personnels et d'intéressement financier des chercheurs aux bénéficiaires qui pourraient être faits avec des applications de leurs découvertes.

Seule l'école et l'université publique peuvent permettre l'égalité de chacun pour l'accès aux formations, la qualité des enseignements et leur égale reconnaissance. Face au démantèlement du

service public nous devons réaffirmer le cadre national des formations, le financement du service public par l'état garantissant l'indépendance de l'enseignement face aux groupes de pression locaux patronaux et régionaux. L'enseignement est une priorité. Le budget de l'Education Nationale doit être prioritaire. Pour rattraper le retard en matière d'embauche de personnels et de profs, de construction de locaux, d'achat de matériel pédagogique il faut inscrire l'effort budgétaire dans la continuité. Nous demandons donc 4 milliards de crédits d'urgences et une loi de programmation budgétaire de 50 milliards sur 5 ans. Pour restaurer l'uniformité des enseignements, l'égalité des financements il faut réclamer l'abrogation des lois Jospin-Lang. L'argent public ne doit pas servir à financer les universités privées: nationalisation de toutes les facs Pasqua !

Défendre une université de qualité ouverte à toutes et à tous, c'est reconnaître à chacun le droit de s'instruire quelque soit son origine sociale ou géographique et batailler pour que ce droit existe pleinement. L'université publique est aussi celle qui garantit la qualité des formations : il faut évidemment augmenter les moyens, améliorer les taux d'encadrements (notamment par l'embauche de 4000 IATOSS et enseignants par an pendant cinq ans), se battre aux côtés des salariés pour défendre leurs statuts, exiger la titularisation de tous les emplois précaires,... Il faut aussi dégager l'université de la main mise des chefs d'entreprises qui de plus en plus pousse à n'offrir que des formations adaptées à leurs besoins. L'université est au service des étudiants. Ceux-ci ont leur mot à dire sur tout ce qui concerne la gestion et la vie de l'université. l'avis des étudiants doit avoir un poids réel: il faut (entre autre) une parité entre les représentants des profs, des IATOSS et des étudiants dans les conseils... La fac doit permettre la libre expression, la liberté de réunion, l'ouverture des locaux aux associations,...

Ces batailles pour une université publique de qualité s'inscrivent dans la défense du service public: PTT, SNCF, Santé ... et doivent être menées au maximum dans l'unité avec les organisations syndicales de salariés.

2°/ Aide Sociale

Plus de deux millions d'étudiants aujourd'hui, une politique gouvernementale de pénurie budgétaire, des mouvements où l'on retrouve très présente la question des conditions d'études et de vie, des mobilisations locales qui sporadiquement rapellent que la réalité étudiante est loin d'être rose, et surtout, un pourcentage d'étudiants salariés qui ne cesse de s'accroître... Il est évident que la question de l'aide sociale, sous ces différentes formes, est une question centrale dans le milieu étudiant de la fin des années 90.

Les lacunes du système actuel

Dans ce contexte, il est clair que le pivot du système d'aide social, les bourses d'enseignement supérieur, comporte divers problèmes.

Bien évidemment il existe des difficultés "administratives", en particulier les retards de versements, qui méritent une intervention immédiate tant ils peuvent plonger certains étudiants dans des situations de précarité difficilement supportables. Les problèmes budgétaires sont également énormes, et les crédits alloués sont bien loin de répondre aux besoins: la massification de l'enseignement supérieur, en permettant à des jeunes issus de couches sociales moins favorisées d'accéder à l'université, a entraîné une augmentation des besoins en aide sociale plus que proportionnelle à l'augmentation du nombre d'étudiants. Or, les budgets dégagés n'ont jamais suivi cette augmentation, et donc jamais rattrapé le retard accumulé.

Il n'est pas rare que les bourses d'enseignement supérieure, même les plus élevées, ne couvrent pas tout les frais de l'étudiant sur une année. La situation actuelle est telle qu'on se retrouve avec la moitié des étudiants qui se salarient-et il ne s'agit pas, en l'occurrence, de se faire de l'argent

de poche, mais d'assurer sa subsistance... Il est dès lors bien difficile de croire à l'égalité devant les études!..

Mais les problèmes sont également de nature plus profonde, et tiennent à l'architecture du système lui-même, qui ne tient pas compte de deux questions essentielles.

L'aspiration à l'autonomie des étudiants est aujourd'hui une réalité sur laquelle nous ne pouvons faire l'impasse. L'allongement tendanciel de la durée des études fait que les étudiants restent, en moyenne, de plus en plus longtemps chez leurs parents et que cette situation n'est pas toujours bien vécue. Le besoin d'être indépendant tant sur le plan de ses études (droit de choisir sa filière sans pression parentales, orientation non définie par la possibilité ou non d'obtenir, en cas de difficultés financières, un prêt bancaire,...) que sur le plan personnel (ne plus être considéré comme un(e) "ado-maintenu(e)") se heurte à un système d'aide social qui pouvait effectivement "coller" à la réalité des années 70 voire début des années 80, mais qui apparaît aujourd'hui pour le moins incapable de faire face aux aspirations des étudiants.

Mais c'est également du **statut de l'étudiant** dont il s'agit. Selon la Charte de Grenoble, l'étudiant est un "jeune travailleur intellectuel en formation", c'est à dire un investissement de la société pour l'avenir. C'est donc la société dans son ensemble et non pas seulement sa famille, qui doit permettre à l'étudiant de mener à bien sa formation.

Quelle Alternative ?

Aujourd'hui la priorité est que les étudiants n'aient pas à se salarier pour faire face à tous leurs besoins (évalués à 3500 f/mois par l'observatoire de la vie étudiante). Pour cela il faut se battre pour l'augmentation du nombre et du montant des bourses et leur mensualisation. Il faut exiger la construction de cités-U et de resto-U, se battre contre leur privatisation. Au delà de ça le débat se pose quant à la nécessité d'une allocation d'études pour tous permettant une autonomie égale de tous les étudiants. L'idée serait de mettre en place une allocation qui permettrait de fusionner les aides (bourses, ALS...) par un système de guichet unique, et surtout, le calcul de cette aide serait en fait en fonction des besoins réels des étudiants et non des revenus de leurs parents (sinon il n'y a pas d'autonomie possible) ou des siens propres (sinon cela ne sert à rien, car cette aide serait justement censée permettre aux étudiants de ne pas être obligés de se salarier). Ainsi l'allocation d'études permettrait une égalité effective des étudiants devant leurs études.

Il est nécessaire dans ce cadre, de réfléchir à la façon de la mettre en place concrètement, mais aussi à ce qui relève de mesures complémentaires qui en renforceraient les effets.

- Au niveau du financement: possible d'envisager une taxe sur les entreprises sur le modèle de la taxe d'apprentissage, pour alimenter un fond national qui serait ensuite redistribué selon les besoins.

- nécessité que cela s'accompagne d'une réforme fiscale: les étudiants devraient faire une déclaration de revenus séparée de celle de leurs parents.

Pour en finir avec les arguments sur la "justice sociale": on peut tout à fait imaginer que les étudiants dont les parents ont de très hauts revenus doivent déclarer une aide parentale que l'on défalquait du montant de l'allocation d'étude. Il est bien évident qu'il ne peut pas y avoir de réel contrôle là-dessus (comme partout la fraude est possible). Mais étant donné que le but est de permettre une réelle autonomie des étudiants par rapport à leur famille et la reconnaissance d'un statut social de l'étudiant, on peut considérer que les effets pervers de ce système seraient marginaux par rapport aux effets positifs que l'on peut en retirer (plus grande justice, égalité

devant les études, système moins lourd par la mise en place d'un guichet unique...).

A préciser également qu'il existe une réelle réceptivité du milieu par rapport à cette revendication. Au delà des querelles de chapelle, force est de constater que la campagne de l'UNEF-ID sur la question a réellement bien marché (NB de signature, etc...), car elle était en adéquation avec un certains nombres d'attentes qui se sont exprimés dans le milieu étudiant (par exemple lors du dernier mouvement) sur la question des conditions de vie.

Certes ce type d'allocation ne fera pas disparaître les inégalités sociales inhérentes à notre société. De plus il peut apparaître choquant que des étudiants venant de milieux favorisés reçoivent des aides identiques à celles d'enfants d'ouvriers, d'autant plus que certains continueraient à recevoir des aides supplémentaires de leurs parents. Ceci dit l'idée centrale de l'allocation d'étude reste que chacun puisse être libre de suivre ses études en toute indépendance de ses parents.

La solution reste donc à élaborer au fil des discussions, mais quoiqu'il en soit il y a urgence à ce qu'une revendication forte et capable d'unifier le milieu soit mise en avant et portée par les syndicats étudiants.

3°/ Emploi des jeunes et insertion professionnelle:

Les projets Universitaires mis en avant par les différents gouvernements ont tous voulu désigner l'Université comme responsable du chômage, tentant ainsi de voiler leur incapacité à résoudre ce problème. En effet, aujourd'hui Chirac se gargarise en parlant de "croisade" pour l'emploi des jeunes or on ne voit pas poindre à l'horizon la moindre création d'emploi. Bien au contraire c'est toujours plus de précarité et de licenciements.

Alors qu'un thésard sur deux est au chômage, que 90% des premières embauches se font sous forme d'emplois précaires (CDD,...) Bayrou répond par l'UPEP (Unité de Première Expérience Professionnelle) ou comment fournir aux entreprises une main d'oeuvre au rabais. Or on sait bien que les stages ne résolvent en rien le problème du chômage. **L'UNEF doit donc s'opposer à la logique générale des stages.**

Face aux stages existants, il est légitime de se demander si l'UNEF doit se battre pour imposer un cadre national (en prenant pour base la Charte des stages) ou de se battre contre l'existence de stages en entreprises et pour l'embauche des stagiaires aux côtés des organisations syndicales ouvrières. En effet n'est-il pas faux et illusoire de chercher à faire appliquer une charte réglementant les stages? En effet l'application d'un cadre national (rémunération en fonction des conventions collectives...) étant inintéressante pour le patronat, elle amènerait la disparition de ce type d'exploitation.

De plus l'UNEF doit avancer des revendications permettant la création d'emplois pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. C'est dans cette optique qu'il faut voir:

- l'allocation de recherche au premier emploi
- la réduction du temps de travail sans réduction de salaire avec embauches compensatoires
- la retraite à 55 ans.

D'autre part l'UNEF doit également prendre en compte la lutte contre la précarité en exigeant entre autre la conversion de tous les emplois précaires et des heures sup. en emplois stables.

4°/ Pour une université ouverte: la lutte contre le racisme et le fascisme:

A - Etudiants étrangers, le racisme d'Etat:

C'est vers le milieu des années 70 que sont promulguées les premières mesures visant à diminuer les flux migratoires et le nombre d'étrangers sur le territoire français en général, et à restreindre la population étudiante étrangère en particulier.

Au fil des années et des gouvernements successifs, l'arsenal juridique et policier s'étoffe, une armada de textes de lois et circulaires s'abat sur les étudiants étrangers dont le tort est d'être d'une origine géographique autre que celle des "bons" étudiants français. Fermeture des frontières et expulsions commencent et avec elles suspicion, surveillance et humiliations (contrôle au fasciés...) des étudiants étrangers; ainsi pour l'obtention d'une carte de séjour leur est-il imposé :

Le contrôle des moyens d'existence suffisants : une fois l'étudiant inscrit à l'université, il doit se présenter à la préfecture de police et justifier d'une **attestation de couverture sociale** (souvent souscrite au prix fort auprès d'assurances privées s'il n'existe pas de conventions avec le pays d'origine), **une justification de domicile** ainsi que des **ressources suffisantes** (2e00 f/mois), ressources naturellement à portée de main alors qu'il y a une dévaluation constante du franc CFA et quand on sait que cette carte de séjour ne permet pas de travailler...

En 1991, sous un gouvernement socialiste, la mise en place de la **circulaire SAUVE-MARCHAND** introduit la notion de "**réalité**" et de "**sérieux**" des études dans le renouvellement de la carte de séjour. Ce contrôle est délégué à de grands spécialistes en pédagogie : les préfectures....

L'échec lui est refusé : un redoublement entraîne le non renouvellement d'un titre de séjour. Outre cette pression permanente, les tracasseries si chères à nos administrations sont amplifiées intentionnellement avec une volonté de refuser des dossiers sans raison valable apparente.

Enfin, le summum est atteint avec les lois Pasqua, Debré et les expulsions avec multiplication des charters dont le but précis n'est autre que de créer des clandestins pour effrayer la population immigrée et précariser les conditions de vie et d'études.

L'arsenal juridique déployé à l'encontre des étudiants étrangers est à peu de choses près semblable à celui qui touche les travailleurs. La lutte des sans-papiers de Saint-Bernard a ainsi permis de révéler en "grandeur nature" cet acharnement qu'il convient aujourd'hui de nommer **racisme d'Etat**.

Racisme d'Etat, le terme n'est nullement trop fort pour désigner la logique d'une telle politique. En effet, tous les étudiants étrangers sont loin d'être mis dans le même sac : **ce sont comme par hasard ceux issus des zones hors-CEE, hors-Amérique du Nord et hors-Australie qui sont visés par ces lois et circulaires. En clair : les maghrébins, africains et européens de l'est; les "pauvres"...**?

Or les étudiants qui sont originaires de pays anciennement colonisés ou encore dominés économiquement et politiquement (FMI) viennent étudier en France souvent par nécessité.

En outre, un certain nombre de formations ne peuvent être accessibles par les étudiants dans leur pays d'origines vu la vétusté des infrastructures chez certains ou l'élitisme chez d'autres. **On ne quitte pas son pays par choix mais par obligation.**

De plus le statut de réfugié politique est de moins en moins reconnu du fait des accords impérialistes notamment entre la France et les pays dictatoriaux (Turquie, Algérie...)

La logique ayant conduit à cette véritable chasse aux "pestiférés du Sud et du Nord" est évidente : amorcées par la gauche dans les années 80, reprises et amplifiées par la droite au pouvoir actuellement à coup " d'immigration zéro", "on ne peut accueillir toute la misère du monde" ou "les universités françaises reçoivent le trop-plein du Tiers-Monde" ces mesures n'ont d'autre but que celui de faire de l'étranger un responsable de tous les maux du pays en devenant le bouc-émissaire de la crise sociale et économique.

Le syndicalisme étudiant qui par sa nature même est porteur de valeurs de progrès et de solidarité se doit de combattre toutes les formes de discriminations entre les individus **en luttant pour l'égalité totale des droits entre Français et étrangers à l'université et dans l'ensemble de la société. Et en avançant:**

- * L'abrogation de toutes les lois et circulaires discriminatoires et des accords de Schengen.*
- *Retrait du Plan Vigipirate et arrêt des contrôles au faciès.*
- *Régularisation de tous les sans-papiers.*
- *Droit de vote pour toute personne résidente en France à toutes les élections, quelle que soit sa nationalité.*
- *Abandon des quotas en cité U.*
- *Égalité des droits et traitements entre étudiants français et étrangers.*
- *Simplification des démarches administratives.*
- *Extension des droits sociaux étudiants aux étudiants étrangers.*
- *Application de la franchise universitaire.*
- *Obtention automatique d'une carte de séjour renouvelable pendant et après les études permettant de travailler pour tout étudiant étranger.*
- développement des échanges entre étudiants du monde entier assortis d'aides financières conséquentes.*

Au niveau de l'UNEF :

- *Mise en place d'une commission étudiants étrangers nationale et permanente : pour la formation des militants (stages nationaux et locaux) et l'information des adhérents (envoi des directives , textes de lois, circulaires...)*
- *Information en direction des étudiants étrangers sur chaque AGE afin qu'ils connaissent leurs droits, les démarches à suivre, les dates limites...*
- *Travail de fond pour sensibiliser les étudiants français sur ces problèmes et campagnes nationales de solidarité.*
- *Retisser des liens avec les organisations d'étudiants étrangers en France dans le cadre d'un travail commun sur le long terme.*

B - La lutte contre l'extrême droite et le Front National:

La montée en puissance du Front National depuis quelques années ne connaît pas de répit - Ses victoires aux municipales dans quatre villes avec, pour la première fois, la majorité absolue au second tour à Vitrolles, confirment un enracinement dans la société et une consolidation de son électorat.

Comme dans toute la société, l'extrême droite est de plus en plus présente dans l'Université -,le développement d'une précarité massive en milieu étudiant risque à terme de le rendre de plus en plus perméable aux idées du FN - présence qui s'exprime parfois de manière musclée, remettant en cause la libre expression et la démocratie à l'Université par des méthodes particulièrement

expéditives à l'encontre des militants politiques, syndicaux, associatifs...

Mais cela n'est pas son seul type d'apparition : l'objectif est plus large. Il s'agit d'infiltrer les rouages de l'Université pour faire bénéficier leurs thèses (racisme, nationalisme, ordre moral...) d'un vernis respectable, et de réécrire l'histoire de certains événements par le biais du négationisme et du révisionisme.

Favorisés par la faible participation aux élections universitaires et la faible riposte des syndicats contre le RE, les militants du Renouveau Etudiant (antenne "syndicale" du FNJ sur les facs) ou des corpos-écran parviennent à se faire élire dans les conseils; ils peuvent alors bénéficier des moyens octroyés par l'université aux organisations représentées dans les conseils et y défendre des positions élitistes et réactionnaires.

Par ailleurs, l'investissement des sphères intellectuelles et culturelles, dont l'université est l'un des lieux, n'est pas sans conséquence. Car c'est là en partie que s'élabore et se diffuse le savoir. C'est aussi par là que l'extrême droite tente d'avancer vers la conquête du pouvoir. Certains centres universitaires (Assas, Lyon...) ont déjà le triste privilège d'accueillir en leur sein des bataillons de révisionnistes et idéologues de l'extrême droite.

Nous ne pouvons laisser les membres du FN exprimer leurs thèses racistes. Face à chaque prof et chaque étudiant raciste, nous devons nous manifester et les faire taire. La liberté d'expression ne s'applique pas aux propositions racistes et discriminatoires.

Les valeurs que nous défendons sont incompatibles avec les leurs. A la libre inscription de tous et de toutes dans une université de qualité, ils répondent sélection, hiérarchisation des facs et des filières tout en affirmant la préférence nationale en matière de droit aux études, excluant ainsi les étudiants étrangers avec en toile de fond, l'inégalité des races.

La responsabilité des syndicats étudiants est grande en terme de riposte face au problème du FN aussi bien au sein de l'Université que dans la société en général. C'est pourquoi nous devons développer une pratique syndicale et proposer des perspectives aux étudiants. Se montrer comme la réelle alternative face à la logique fascisante qui se déverse à l'université comme dans la société toute entière. **Face à eux, nous devons systématiquement pousser à l'unité de ceux qui refusent l'idéologie du FN et de ses vitrines. Traquer l'extrême droite et ses idées sur les facs doit aussi passer par un renforcement des liens et le développement d'un travail commun avec les associations et les collectifs antifascistes implantés sur nos lieux d'intervention.**

5°/ La question des femmes à l'université

Aujourd'hui, un syndicat qui se veut réellement progressiste ne peut faire une croix sur le combat féministe. Comme nous l'avons déjà écrit dans notre analyse du milieu le sexisme inhérent à notre société se répercute dans le système éducatif.

Nous pensons que de façon générale, les femmes sont moins poussées (du fait de leur éducation, de la pression sociale,...) à faire des études longues, et quand bien même elles le voudraient, d'autres obstacles se présentent à elles: une maternité par exemple, étant donné le manque de structures d'accueil pour les enfants.

Dans ce cadre là , des commissions féministes ont vu le jour dans différentes AGE. Cela a permis non seulement de faire prendre conscience de certains problèmes (expositions, colloques, meetings préparant les Assises), mais aussi d'agir plus concrètement (demande de crèches, de centre de planification, de réaction en cas de viol...). De plus la forte participation aux Assises pour les droits des femmes montre bien que les problèmes sont réels et en tant que syndicat nous nous

devons d'y apporter des réponses. Il paraît aberrant de prétendre se battre pour l'égalité de tous, sans se battre pour l'égalité des droits entre homme et femmes !

Ainsi il faut:

- Que se créent des commissions femmes dans toutes les AGE, mais également une commission femme au niveau national.
- Que l'UNEF mène des campagnes nationales sur les questions féministes
- Que l'UNEF fasse diffuser la plate-forme des assises pour les droits des femmes
- Que l'UNEF défende la parité des salaires entre hommes et femmes
- Que l'UNEF se batte pour la création de crèches, de centre de planification,...

III - LE SYNDICAT QUE NOUS VOULONS:

1°/ Pour un syndicalisme combatif et revendicatif:

Les efforts pour rentabiliser l'université aux demandes des entreprises depuis une quinzaine d'années se renforcent avec les projets de réforme Bayrou.

Si il est vrai qu'il y a eu de fortes mobilisations étudiantes face à ces réformes et face à la pénurie budgétaire, ceci ne s'est pas traduit par des vagues d'adhésions dans les syndicats étudiants. Ceci est aussi valable pour le mouvement de novembre-décembre 95 même si des revendications en positif ont été apportées chez les étudiants comme les salariés.

Alors que faire face à l'hétérogénéité du monde étudiant, comment l'UNEF peut elle gagner en audience?

Il semble clair que la politique consistant à participer aux "pseudo-consultations démocratiques" organisées par Bayrou (Etats Généraux, groupes de mise en place de la réforme,...) ne fait que brouiller les cartes sur les vrais ennemis des intérêts des étudiants et personnels de l'université. C'est aussi l'adhésion à Animafac qui nous fait croire qu'on serait plus fort en élargissant notre travail à de "nouvelles pratiques syndicales". Ne nous laissons pas, se fondre dans Animafac illusionner les adhérents de l'UNEF sur les solutions à la création d'une grande organisation syndicale. Ce n'est pas en se fondant dans du "pseudo culturel associatif" que la masse des étudiants reconnaîtra l'UNEF comme une force à l'université. De plus cette adhésion nous paraît plus suiviste d'une certaine dépolitisation de la communauté étudiante que cherchant vraiment à organiser largement le milieu étudiant sur des bases revendicatives et progressistes.

Les priorités sont ailleurs. En effet aux vues de nos forces et de nos moyens nous devons faire des choix notamment pour notre apparition (campagnes...). Or au moment où nous aurions eu besoin de tout nos moyens (y compris financiers) pour préparer la campagne sur le budget de manière volontariste, nous avons fait le choix de tenir le festival qui en plus de ne pas avoir convaincu énormément d'AGE, ne correspondait pas aux enjeux du moment même si l'idée était plutôt bonne.

Face aux attaques d'ampleur contre les services publics, face aux licenciements (Renault...), il faut un syndicat étudiant combatif, résolument au côté des luttes qui soit un outil de défense de tous les étudiants au quotidien comme dans les luttes et solidaire des travailleurs.

Ceci ne veut bien entendu pas dire que l'existence de structures associatives à l'université soit fautive. Bien au contraire l'UNEF peut les aider à obtenir locaux et moyens sans pour autant se suppléer à elles ou adopter de nouvelles formes d'apparitions. Pourtant nous devons avoir le souci d'organiser la solidarité étudiante au quotidien mais en l'articulant toujours avec une ligne syndicale très revendicative.

A l'heure où la division est organisée entre étudiants français et étrangers, entre étudiants salarié ou non, entre étudiants boursiers et les autres, il faut une UNEF combative!

2°/ Pour un syndicalisme unitaire et unifié:

Les mouvements étudiants l'ont montré, l'unité est une aspiration centrale chez les étudiants qui le plus souvent ne comprennent pas pourquoi il y a plusieurs syndicats étudiants. C'est par ailleurs un moyen de se réunir et de se retrouver plus nombreux et donc d'être plus forts et plus efficaces. Bien sûr elle n'est pas toujours possible mais nous devons la proposer systématiquement et engager le débat avec les organisations afin de définir les points d'accord sur lesquels nous pouvons nous retrouver et avancer ensemble.

Mais il est nécessaire d'être vigilants sur cette question. Certes il peut être intéressant de travailler avec certaines associations, locales ou nationales lorsqu'elles ont des positions correctes, mais nous ne devons pas nous cacher qu'elles ne sont pas toutes à mettre sur le même plan. Il serait difficile et incohérent de vouloir travailler avec des "corpos" locales ou nationales qui se revendiquent d'un apolitisme de façade (ainsi la FAGE qui appelle à voter chirac aux dernières présidentielles) et d'un antisindicalisme primaire; en revanche il peut être intéressant de travailler avec certaines associations à caractère syndical issues du mouvement de novembre-décembre 95, avec des association antifascistes, antiracistes, féministes ou culturelles.

Ceci dit travailler avec des associations ne doit pas nous faire oublier que la priorité reste de nous adresser aux autres forces syndicales étudiantes (UNEF-ID, SUD-Etudiant, CNT). Nous ne pouvons pas nous cacher que la division nuit au syndicalisme étudiant en général, qui apparaît morcelé soumis à des intérêts politiques divers et peu rassembleurs. Nous devons donc avoir une démarche unitaire systématique, car chacun à notre manière et avec nos particularité nous construisons le même outil de défense des intérêts matérielles et moraux de tous les étudiants. De plus localement des listes unitaires peuvent être faites aux élections universitaires dont la dynamique de travail unitaire réalisé serait un outil pour promouvoir un syndicalisme étudiant ouvert sur l'extérieur face au corporatisme de certaines associations. Dans le cadre des convergences des luttes, l'UNEF doit aussi dépasser le cadre universitaire et s'adresser aux syndicats salariés pour faire le lien entre les étudiants et les travailleurs. Par exemple, l'UNEF a un rôle important à jouer sur la question du chômage.

Enfin nous devons continuer à affirmer que notre but est d'aller vers un syndicalisme étudiant unifié, qui soit un outil puissant de mobilisation, indépendant de tout parti politique et au service des étudiants. Quel que soit leurs désaccords, leurs différences de pratique militante, les militants syndicaux cherchent avant tout à défendre les étudiants. Certes l'unification ne se fait pas ex-nihilo, elle doit prendre appui sur un vrai travail unitaire commun sur des expériences de luttes, qui se fassent de la base au sommet. Certes il est difficile de nier que nos positions divergent parfois notamment sur la réforme avec l'UNEF-ID (même si le dernier vote au CNESER semble malheureusement montrer le contraire). Mais cela implique aussi de notre part d'être suffisamment volontaristes pour nous adresser localement et nationalement aux autres syndicats étudiants, de multiplier les initiatives à leur endroit (intersyndicale,...).

3°/ Pour un syndicalisme démocratique:

La démocratie apparaît aujourd'hui comme une véritable exigence dans le milieu étudiant. Cette exigence s'exprime à plusieurs niveaux : dans les luttes, les étudiants veulent pouvoir

“prendre en main” leur mouvement, au quotidien ils souhaitent pouvoir être intégrés à ce qui se passe à l’université, c’est un phénomène auquel nous devons être particulièrement attentifs ; quand ils se syndiquent, ils souhaitent également être à même de prendre part aux décisions du syndicat et à ce qui s’y dit et s’y fait — une exigence que nous, en tant que syndicalistes, ressentons également, que nous soyons syndiqués depuis longtemps ou non. Face à ces attentes, nous devons savoir apporter des réponses.

A. La démocratie externe : promouvoir l’auto-organisation et l’ouverture du syndicat

Comme nous l’avons déjà expliqué, renforcer les luttes passe par la construction d’une réelle unité à tous les niveaux. Cela passe aussi, bien évidemment, par l’auto-organisation des étudiants au sein des mouvements.

Ces derniers ne peuvent réellement être maîtres des décisions que si la structuration démocratique est réelle. Cela passe par des Assemblées Générales souveraines dans les universités, élisant des comités de mobilisation, qui eux-mêmes se coordonnent sous forme de coordination nationale, seule émanation légitime du mouvement qui soit en mesure de négocier avec le gouvernement. Tout élu doit être mandaté et révocable : ce n’est que de cette façon que l’ensemble des étudiants — et en particulier les 99,5 % de non-syndiqués — sont pleinement acteurs de la lutte. Cet apprentissage de la démocratie, ce souci constant d’associer tous et toutes est également la seule façon de garantir l’indépendance politique et syndicale des mouvements.

Dans ce cadre, le syndicat a un rôle particulier à jouer. D’abord, il doit peser pour que le fonctionnement démocratique des mouvements soit pleinement assuré. Ensuite, il doit savoir se mettre au service de la lutte, en apportant ses moyens humains mais également matériels (locaux, photocopies...), en faisant bénéficier tout le monde de l’expérience de ses militants. Enfin, il ne doit pas oublier ses propres mots d’ordre, ses propres revendications : en tant que syndicat, il doit savoir défendre ses positions, et il doit également nourrir les mobilisations de sa réflexion. L’expérience le prouve : les militants syndicaux, forts de leur expérience, sont les plus aptes à proposer des revendications. Cela n’est en rien antidémocratique : les étudiants non syndiqués sont parfaitement à même de réfléchir, de donner leur avis. Il est, justement, de la responsabilité d’un syndicat de savoir faire part de ses propositions à tous, de les expliquer, de chercher à convaincre, de pousser à la prise de conscience.

D’autre part, même quand il n’y a pas de grand mouvement national ou de luttes spécifiques, le rôle des militants syndicaux est aussi de permettre le mieux possible l’échange d’information et le contrôle de tous les étudiants.

Cela passe par une série de choses que nous connaissons car nous le mettons souvent en pratique : populariser, quand on est élu dans un conseil, les comptes-rendus ; convoquer des A.G. d’étudiants sur les facs pour préparer les conseils ; faire régulièrement des A.G. d’information sur tel ou tel sujet... Tout cela a bien évidemment son importance, puisque le souci part d’une réelle demande : ouvrir notre syndicat sur l’extérieur, sans diluer sa spécificité et son identité syndicale.

B. La démocratie interne : permettre à tous de se reconnaître dans l’UNEF

En ce qui concerne la démocratie interne, de nombreux progrès ont été faits dans l’UNEF, dont nous devons tous nous féliciter. Le dernier congrès a marqué un retour à une sérénité des

débats qui n'a pas toujours existé, ce qui rend ces derniers plus riches. Les opinions minoritaires sont beaucoup mieux tolérées, comme l'a montré l'élection du B.N. lors du congrès de Montpellier. Au cours d'un récent CN, nous avons même décidé de l'ouverture d'un débat sur la démocratie interne.

Ceci étant, un certain nombre de problèmes subsistent, qui méritent des solutions discutées collectivement dans notre syndicat.

1. «De la base au sommet» : resserrer les liens

On peut tout d'abord parler d'un problème "horizontal", celui d'une distance encore trop grande entre les militants et la direction, entre les AGE et le B.N. Cela se ressent particulièrement sur la question du rôle du Collectif National, qui devrait être la véritable instance de décision de l'Union Nationale, dont le B.N. serait plus un exécutif. Dans la pratique, un certain nombre de choses sont à déplorer. Ainsi, trop souvent, le matériel est sorti juste avant les CN et même avant les B.N., et est élaboré en Secrétariat National. Bien sur, arriver avec le matériel tout prêt lors des CN comporte d'indéniables avantages pratiques, mais les inconvénients sont plus nombreux : car de fait, les AGE peuvent difficilement se retrouver pleinement dans le syndicat quand leurs représentants n'ont aucun droit de regard sur le matériel du syndicat. Pire, ce dernier peut se retrouver en complet décalage avec les réalités locales, ce qui le rend inutilisable alors que cela pourrait être évité par une discussion...

Autre exemple d'une habitude de fonctionnement dont les effets pervers sont nombreux : les rapports qui sont présentés lors des CN sont soumis au vote mais... ne sont pas amendables, puisqu'ils ne sont pas écrits. Or, ce sont eux qui décident de l'orientation du syndicat pour deux mois ! Et quand bien même le débat ferait évoluer certaines choses dites en rapport introductif, on est obligé de le voter à la fin comme il a été donné au début, ce qui pose plusieurs problèmes : d'une part, si on n'est pas d'accord avec tout, on ne sait pas quoi voter ; d'autre part, si les choses ont évolué entre temps, c'est comme si rien n'avait été dit... puisqu'on retourne à la case départ.

Il y aurait d'autres choses à citer, qui méritent qu'on s'y attache. Ainsi, pourquoi n'associe-t-on pas plus de monde aux différents secteurs ou commissions qui sont mis en place dans les CN ? L'UNEF regorge de bonnes volontés qui ne demandent qu'une chose, c'est qu'on fasse appel à elles. Pourquoi les CN se font-ils à huis-clos ? Tout militant qui le souhaite devrait pouvoir y assister, dès lors que nous contrôlons bien qui vote et qui ne vote pas. Assister à des débats permet d'enrichir sa formation syndicale, et nous n'avons rien à cacher. Toujours dans la même optique d'ouverture des CN il paraît important de rembourser les voyages des camarades de provinces afin que toutes les AGE puissent participer aux débats quelque soit leurs problèmes financiers.

Tout cela montre, à nos yeux, que des petites choses, des modes de fonctionnement habituels et qui peuvent sembler naturels peuvent produire des effets dommageables dans notre syndicat, et entretenir un fossé entre les AGE et le B.N., entre le B.N. et le SN, entre le CN et le B.N., entre le CN et les AGE... Pourtant, il existe des remèdes, assez faciles à mettre en place, qui permettraient que chacun, dans le syndicat, puisse être concerné par tout ce qui s'y fait.

Ainsi, il faut améliorer le suivi de toutes les AGE de province, donner la possibilité de faire descendre des camarades du B.N. pour aider ponctuellement, aller filer un coup de main...

Dès qu'un secteur se monte, il faut faire en sorte qu'un appel à candidatures soit fait dans toutes les AGE. Les membres du secteur doivent être élus en CN, cela permet d'éviter la dilution des responsabilités, mais là aussi il n'y a aucune raison que leurs réunions ne soient pas ouvertes à tous. Ces secteurs, bien utilisés, peuvent en effet permettre un vrai travail d'élaboration, réutilisable par tout le syndicat (argumentaires, brochures, courriers, envoyés aux AGE...). Il est même tout à

fait envisageable que des secteurs qui se réunissent régulièrement fassent, tout aussi régulièrement, des rapports en CN pour faire part des résultats de leurs travaux.

Enfin, les rapports devraient être rédigés et amendables en B.N. puis en CN, tout comme le matériel. Certes, cela alourdit le travail (et la durée des CN et des B.N.). Mais l'enjeu est suffisamment important pour que nous soyons prêts à nous compliquer un peu la tâche, puisqu'il s'agit, plus que jamais, de faire en sorte que tous les adhérents puissent se reconnaître dans leur syndicat. Pour nous, le jeu en vaut réellement la chandelle.

2. Assurer la reconnaissance des courants syndicaux

Cette question constitue, avec ce qui a été expliqué plus haut, l'autre pierre angulaire du débat sur la démocratie interne. Elle a fait l'objet de discussions houleuses, par le passé, dans notre syndicat. Aujourd'hui, à l'heure où nous reconnaissons tous que la clarté de nos débats passe aussi par l'écoute et le respect de chacun, nous devons être en mesure d'aborder ce sujet sans passion.

Au-delà des polémiques, nous ne pouvons faire autrement que de reconnaître que diverses «sensibilités», divers «courants», coexistent au sein de l'UNEF. C'est un phénomène assez ordinaire: il est normal que des militants, des adhérents, qui se retrouvent sur des problématiques communes, discutent ensemble. Il est normal, quand ils se retrouvent en désaccord avec des opinions majoritaires dans le syndicat, qu'ils en débattent. Il est normal, puisque notre syndicat a une histoire, que des individus ne se considèrent pas uniquement comme des individus, mais qu'ils se sentent porteurs d'une identité syndicale, qu'ils se sentent appartenir à un courant syndical. C'est normal, mais c'est également sain — c'est la diversité qui fait la richesse — et cela ne devrait pas poser problème — car ce qui nous rapproche reste bien évidemment plus fort que ce qui nous divise.

Passé ce stade — qui n'est rien d'autre qu'un état de fait, mais ni une conclusion, ni un jugement de valeur — force est de constater que le fonctionnement actuel de l'UNEF n'est pas particulièrement adapté à cette réalité.

Par exemple, être minoritaire n'est pas un obstacle pour rentrer au Bureau National, mais ce n'est pas non plus considéré comme un critère. Par exemple, nous admettons tous que le B.N. doit être le reflet du syndicat sur toute une série de points — regrouper des responsables d'AGE et des dirigeants ayant un peu d'expérience, associer toutes les régions, comporter des étudiants en troisième cycle, des étudiants dans des filières particulières (BTS, grandes écoles...), des femmes et des hommes, etc. — mais la représentation des sensibilités syndicales reste encore un tabou dans la majeure partie du syndicat, puisqu'elle n'est jamais abordée en tant que telle. De même, lors des congrès, il n'y a qu'un seul texte ; lors des CN, qu'un seul rapport. Nous faisons comme s'il n'y avait jamais qu'un point de vue, autour duquel tout le monde devait se retrouver — alors que nous savons tous très bien que ce n'est pas le cas, qu'il peut y avoir des désaccords sur tel ou tel point, sur l'attitude que l'UNEF devrait adopter à tel ou tel moment. Ce texte en est l'illustration. Le problème, c'est que cela peut mettre des gens en porte-à-faux. Comment élaborer du matériel pour tout le syndicat si l'on part du principe qu'un seul des points de vue est valable ? Comment permettre à des camarades d'écrire dans le Nouveau Campus sans qu'ils aient l'impression d'être censurés de façon systématique ? Comment faire en sorte de savoir refléter, quand c'est possible, la diversité d'opinions qui peut s'exprimer dans nos rangs ?

Bien sûr, nous ne nions pas par là qu'il y a des majorités et des minorités. Nous ne nions pas non plus que l'UNEF a un caractère fédéraliste qu'il faut préserver. Simplement, il nous semble que pour permettre un véritable pluralisme à l'intérieur de l'UNEF, il faut aujourd'hui nous doter d'outils qui permettent la reconnaissance des courants syndicaux.

Cela signifie qu'il faut assurer à la fois leur expression et leur représentation.

Assurer leur expression, c'est permettre, dans les congrès, que plusieurs textes soient soumis au vote, et pas seulement des amendements ou des motions. C'est permettre également, quand il y a des divergences, que plusieurs rapports puissent être faits en B.N. et en CN, et par la même occasion soumis à amendements et à votes. Ces textes et ces rapports doivent bien évidemment être discutés au préalable, et demandent la mise en place de certaines garanties (par exemple, il ne s'agit pas de dire que tout le monde va pouvoir faire un rapport de 20 minutes, simplement que si l'on se rend compte, lors d'une discussion, que deux ou trois points de vue très différents s'opposent, il doit y avoir deux ou trois rapports introductifs).

Assurer leur expression, c'est aussi permettre de retranscrire nos débats dans et hors du syndicat. Dans le syndicat : par des bulletins de discussion réguliers sur telle ou telle question, qui peuvent ainsi permettre de préparer un débat ; hors du syndicat : par l'ouverture d'une page de libre expression dans le Nouveau Campus, qui permette à chaque adhérent, quand il en ressent le besoin, d'exprimer une opinion (qu'elle soit ou non minoritaire, d'ailleurs !) pour que l'UNEF apparaisse aussi comme un cadre de discussion ouvert et dynamique.

Enfin, assurer leur représentation signifie que l'on prenne en compte, dans l'élection du B.N. comme celle du Secrétariat National, la question des courants syndicaux comme un critère à part entière. A partir du moment où l'on considère que les prises de position, le fond de notre orientation syndicale, ont une importance primordiale, il est naturel que le B.N. soit le reflet de la diversité qui s'exprime en la matière. La solution la plus cohérente serait d'instaurer un droit de tendance au sein du syndicat — qui, comme son nom l'indique, n'est qu'un droit, donc une possibilité dont on fait ou non l'usage. Logiquement, la mise en tendance devrait se faire au moment des congrès (sans que cela implique qu'elles subsistent par la suite). Il y a bien évidemment des risques de sclérose, cela se voit dans d'autres syndicats (l'UNEF-ID par exemple), mais c'est le moyen le plus démocratique de permettre à tous de s'exprimer et de se retrouver sur une série de positions convergentes : la preuve en est que de nombreux syndicats reconnaissent aujourd'hui le droit de tendance (il n'est qu'à voir la FSU, les Sud...), qui reste la forme d'organisation la plus démocratique et transparente. Il faut par conséquent réfléchir aux garanties que nous pourrions mettre en œuvre pour que les choses se passent le mieux possible.

Bref, nous ne devons pas avoir peur de notre diversité, au contraire, et n'oublions pas que la première de ces garanties, c'est bien évidemment de savoir discuter, s'écouter et assumer nos désaccords...